Affaire suivie par : L. NICOLAS
Date : 24/06/2025
Tél : 01 39 98 20 25
Courier : viedesquartiers@sannois.fr

CONSEIL DE QUARTIER EGLISE/BEL-AIR
Compte-rendu du 10 juin 2025

Constitution des 14 membres du conseil de quartier Eglise/Bel-Air.

Présents (10) : M. BARGY Hervé, Mme COUPRY Muriel, Mme DENIS Chantal, Mme MARTELLONI Nicole, Mme ROSSI Dominique, Mme SAVATTE Agnès, M. ROCHER Alain, M.TARLEZ Thibault, M. THIBAUT Jean-François, M. SAINT-HUBERT Jean-René,

Excusés (0) :
Absents (4) : Mme DRELICH Anna, M. MONNIER pierre-Claude, Mme OUJRK Khadija, Mme RIMANI Sonia.
Nouveaux membres :
Démission :

Élus : Mme QUEYRAT Sylvie, Mme FAUCONNIER Evelyne
Coordinateur mairie : M. NICOLAS Luc, Mme ZERBIB Barbara
Coordinateur : M. BARGY Hervé
Suppléantes : Mme ROSSI Dominique, Mme COUPRY Muriel

POINTS ABORDES CE JOUR

Service des espaces verts :
Au niveau de la passerelle démontée, le terrain est en friche. Qui l'entretient, car il n'est pas entretenu.
Les espaces verts ont prévu l'entretien dans le planning de la semaine du 23 au 27 juin 2025

Services techniques – service voirie :
Affaissement important de la chaussée dans le virage de la rue du Bel Air. Un membre a fait un signalement sur THELMA : pas de réponse depuis six mois.
Assainissement a la charge de la CAVAP ; nous leur demandons une intervention de travaux Voirie.

Le panneau prioritaire, rue du Bel Air, est mal placé, trop près du virage.
Le panneau a été déplacé le 20 juin pour une meilleure visibilité.

Demande une navette pour les quartiers Bel Air et Moulin pour les collégiens et les habitants.
Pour le moment, cela n'est pas envisagé. La ville invite la population à utiliser les bus.

FIN DES CONSEILS DE QUARTIER

Conformément à la charte des conseils de quartier 2020/2026 et de la délibération du conseil municipal N°2022/149 du 15 décembre 2022 « Article 5 - Durée de mandature des membres du conseil de quartier : le mandat des membres du conseil de quartier est fixé jusqu'à la fin du mandat de l'équipe municipale. Afin de ne pas interférer avec la future campagne des élections municipales, les conseils de quartiers seront suspendus 6 mois avant la date des élections. »

Pour toute question : permanence de M. Le Maire tous les jeudis sur rendez-vous.

Téléphone : 01 39 98 21 47 / 01 39 98 21 48